

Métadonnées: ÉTUDE DU RÉSEAU DE CONTRÔLE DU POLLEN

Ce tableau fournit des informations essentielles sur les données du programme.

Titre	ÉTUDE DU RÉSEAU DE CONTRÔLE DU POLLEN
Titre alternatif	Étude du réseau de surveillance du pollen
Résumé	<p>Le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP), avec l'aide du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario (MAAARO) a lancé en 2015 un réseau de contrôle du pollen (RCP), afin de mesurer les changements dans les concentrations de pesticides (insecticide néonicotinoïdes, insecticides et fongicides) dans le pollen recueilli par les abeilles mellifères, à la suite des restrictions imposées à l'utilisation de semences de maïs et de soja traitées aux néonicotinoïdes. Les taux de pesticides de référence ont été recueillis en 2015. Des études de suivi ont été réalisées en 2016, 2017, 2018 et en 2019 afin de détecter les changements survenant au fil du temps. Ce jeu de données porte sur les concentrations de pesticides (insecticides néonicotinoïdes, insecticides et fongicides) dans les échantillons de pollen recueillis dans les aires de butinage des abeilles mellifères en Ontario, entre les mois d'avril et septembre, chaque année.</p>
Objet	<p>Ce jeu de donnée porte sur les concentrations de pesticides (insecticides néonicotinoïdes, insecticides et fongicides) dans les échantillons de pollen recueillis dans les aires de butinage des abeilles mellifères en Ontario, entre les mois d'avril et septembre 2015.</p>
Statut	Terminé
Personne-ressource	<p>Nom : Tom Cowan Téléphone : (519) 668-9292 Courriel : tom.cowan@ontario.ca Organisation : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs Poste : Pesticides Spécialiste Rôle : Conservatrice</p>
Parties responsables citées	<p>Nom : Tom Cowan Téléphone : (519) 668-9292 Courriel : tom.cowan@ontario.ca Organisation : Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs Poste : Pesticides Spécialiste Rôle : Conservatrice</p>
Limitations à l'utilisation	<p>Les résultats s'appliquent au pollen recueilli auprès des abeilles en Ontario, en majorité dans le sudouest de la province, et non à l'ensemble de la province. Les sites d'échantillonnages ont été choisis principalement en fonction du consentement des apicoles autorisant le MEACC à prélever des échantillons dans leurs ruches. La cueillette des échantillons était limitée par la disponibilité du pollen ramassé par les abeilles. La collecte des échantillons devait être faite en temps opportun, ce qui n'a pas été le cas pour tous les échantillonnages. Les échantillons prélevés avant l'ensemencement n'ont pas été recueillis suffisamment tôt po</p>
Limites géographiques	<p>Limite ouest : - 95,15699 Limite est : - 74,30798 Limite sud : 41,6723 Limite nord : 56,850117</p>
Renseignements supplémentaires	<p>***** CATALOGUE DES DONNÉES OUVERTES ***** https://data.ontario.ca/fr/dataset/pollen-monitoring-network-study ***** RAPPORTS ***** 2015: https://files.ontario.ca/moe_mapping/downloads/4Other/PHAP/Reports/2015_PHAP_PMN_Study.docx</p>
Timbre dateur	2022-02-17